

ÉLEVAGE AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

Valoriser les complémentarités régionales en matière d'élevage : Un levier pour mieux répondre à la demande croissante de produits animaux au Sahel et en Afrique de l'Ouest

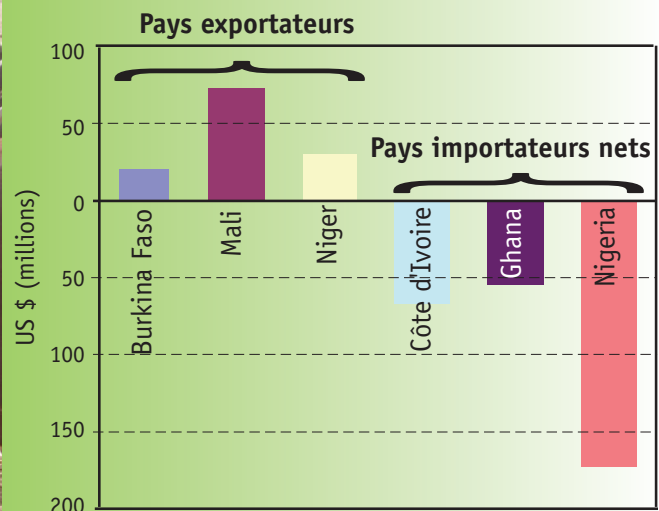
Aperçu des potentialités régionales en matière de productions animales

La demande de produits animaux va fortement s'accroître au Sahel et en Afrique de l'Ouest (SAO)

Avec une croissance annuelle estimée à 4 %, la demande de produits d'origine animale au Sahel et en Afrique de l'Ouest devrait augmenter de plus de 250 % d'ici 2025. Le taux de croissance de la production de ces produits, estimé à moins de 2 %, est significatif bien qu'il reste inférieur à la demande et au taux de croissance de la population. La consommation par habitant est relativement faible : on consomme 5,2 fois moins de viande en Afrique de l'Ouest qu'en Europe, et 6,5 fois moins de lait. Cependant, même si cette consommation reste au niveau actuel, la demande globale continuera à croître en raison de la croissance de la population. Dans les années à venir, le Sahel et l'Afrique de l'Ouest devraient donc faire face à une forte demande potentielle. Les taux de couverture de la consommation par la production régionale varient selon les produits : 100 % pour la viande de petits ruminants et les œufs, 98 % pour la viande bovine et porcine, 80 % pour la viande de volaille et 74 % pour le lait et les produits laitiers. En d'autres termes, la consommation continue de reposer sur les importations dans des proportions qui varient selon les produits : 2 % pour la viande bovine et porcine, 20 % pour la viande de volaille et 26 % pour le lait et les produits laitiers.

Le rôle des importations dans l'approvisionnement varie également selon les zones. Peut-on satisfaire la demande régionale à des prix convenables à travers une augmentation des productions locales ? Si c'est le cas, pourquoi la demande potentielle n'est-elle pas encore satisfaite au niveau régional ? Les politiques actuelles en matière d'élevage sont-elles conformes à l'objectif de sécurité alimen-

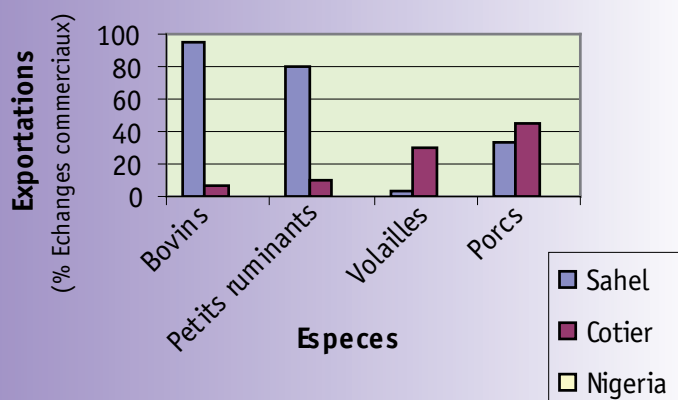
Figure 1 – Valeur nette des exportations (exportation moins importations) de bovins, de moutons et de chèvres en 1999 (en millions de \$US)



Source - Faostat 2004



Figure 2 – Échanges commerciaux des animaux vivants au Sahel et en Afrique de l'Ouest (2003)



En 2003, la part des exportations de la zone sahélienne dans les échanges commerciaux de bétail de la région représentait : 95 % pour les bovins, 79 % pour les petits ruminants, 3 % pour la volaille et 33 % pour les porcs.

La zone côtière incluant le Nigeria, la Côte d'Ivoire et le Ghana se caractérise par une faible variabilité climatique et une bonne productivité fourragère. Elle est importatrice nette de bétail et de produits carnés. En 2003 (Voir figure 2), la part de ses exportations dans les échanges commerciaux de bétail de la région représentait : de 0 à 7 % pour les bovins, de 0,3 à 10 % pour les petits ruminants, de 0 à 30 % pour la volaille et de 0 à 44 % pour les porcs. La production de viande de porc et de petits ruminants prend de plus en plus de l'ampleur dans cette partie de l'Afrique de l'Ouest.

taire et correspondent-elles au potentiel de production ? Valorisent-elles suffisamment les complémentarités et les potentialités régionales en matière de ressources animales ? Tiennent-elles compte des avantages comparatifs des différents systèmes d'élevage existant au Sahel et en Afrique de l'Ouest ? Quels sont les avantages comparatifs et/ou les complémentarités négligés par les politiques à vision nationale du secteur de l'élevage ? Autant de questions qui méritent une attention particulière.

Les avantages comparatifs des différentes zones d'élevage au Sahel et en Afrique de l'Ouest

Malgré une forte variabilité climatique et une faible productivité fourragère, la zone sahélienne est exportatrice nette de bétail et de produits carnés en Afrique de l'Ouest (Voir figure 1).

Des politiques nationales d'élevage dont les orientations prennent faiblement en compte la complémentarité au niveau régional

2

L'examen des plans de développement du secteur de l'élevage dans les différents pays montre que les politiques nationales intègrent peu la vision régionale. C'est le cas de la stratégie de développement du secteur de l'élevage au Burkina Faso et au Bénin

Le Plan d'action et programme d'investissement du secteur élevage au Burkina Faso (PAPISE 2005) « Document en cours d'adoption par le gouvernement »

En 2005, le Burkina Faso a défini 4 axes d'intervention prioritaires dans le cadre du PAPISE. Sur les 4 axes d'intervention définis, certains programmes font mention d'activités prenant en compte la dimension régionale :

- ▶ Au niveau du premier axe « améliorer la productivité des animaux », le programme gestion des ressources durable encourage explicitement à œuvrer à l'acceptation des certificats de transhumance dans l'ensemble des pays de la CEDEAO. Ce programme vise la sécurisation de l'accès aux ressources. Le programme amélioration de la santé animale mentionne également le renforcement de la lutte contre les maladies transfrontalière
- ▶ Au niveau de l'axe « gérer les crises et les vulnérabilités dans le secteur », le programme prévention et gestion des crises climatiques mentionne les dispositifs sous-régionaux pour définir les dispositions et moyens à mettre en œuvre.

Cependant certaines orientations du document prennent peu en compte les aspects de complémentarités régionales.

Au niveau du programme « Appui aux filières animales » par exemple, la stratégie visée au niveau de l'aviculture moderne est « la satisfaction de la demande nationale en œufs... ». Cet objectif est envisagé dans un contexte où des contraintes sérieuses sont évoquées notamment l'alimentation, la chaleur – alors que certains pays côtiers comme la Côte d'Ivoire bénéficient plus d'un environnement plus favorable (voir encadré 1).



Le Plan d'action « Élevage » 2005-2015 du Bénin

Dans le cadre de ce plan ont été identifiées des actions prioritaires relevant de la stratégie nationale et reposant sur piliers du Plan stratégique opérationnel :

- a) maîtrise des épizooties ;
- b) intensification et diversification des produits de l'élevage ;
- c) intégration de l'agriculture et de l'élevage ;
- d) promotion de l'élevage selon les potentialités agro-écologiques du pays.

Parmi les priorités du Plan d'action « Élevage », l'État entend mettre l'accent sur les espèces pour lesquelles le Bénin présente des avantages comparatifs certains : petits ruminants, volaille, élevage non conventionnel et production laitière.

L'organisation des acteurs fait également partie des priorités. À cet égard, les points forts du Plan d'action « Élevage » sont entre autres :

- a) le soutien à la professionnalisation de l'élevage, en particulier la formation technique et le développement des infrastructures d'élevage ;
- b) le renforcement de la protection sanitaire des animaux et de la santé publique.

Au Burkina Faso comme au Bénin, des actions pour lesquelles chaque pays présente des avantages comparatifs ont été identifiées. Toutefois il est rarement fait référence du niveau régional dans les stratégies envisagées.

Par exemple, si le Burkina Faso fait de la gestion de la transhumance une priorité, il ne mentionne pas explicitement la nécessité d'aborder ce problème au niveau inter-étatique – Et la stratégie nationale repose sur la création et l'aménagement d'une quarantaine de nouvelles zones pastorales. Pourtant, dans le cadre de la politique agricole régionale de la CEDEAO (ECOWAP), un programme régional a été conçu pour faire face aux contraintes liées au pastoralisme transhumant. Ce programme comprend trois dimensions : (i) la délimitation des couloirs de transhumance et l'aménagement des zones de parcours et des points d'eau ; (ii) la prévention et la traitement sanitaires ; et (iii) la définition des règles d'usage et de règlement des conflits.

Quel est l'avantage ou la valeur ajoutée de la vision « Intégration régionale » dans la promotion du secteur de l'élevage dans les pays du SAO ?

3

Utiliser plus efficacement les ressources naturelles

La dotation régionale en ressources fourragères et en eau pour la production animale est hétérogène. Les pays sahéliens sont relativement moins bien dotés mais disposent de l'essentiel des ressources animales qui ont besoin de fourrage et d'eau, alors que les pays côtiers sont mieux dotés mais disposent de relativement peu d'animaux. La mise en place de politiques concertées de gestion des ressources pastorales et des ressources en eau devrait permettre de réduire les conflits autour de ces ressources et d'améliorer l'efficacité de leur utilisation.

Utiliser plus efficacement les ressources financières disponibles

Le financement de l'élevage reste encore faible dans la région : le secteur reçoit moins de 10 % des budgets nationaux. Si chaque pays consacrait ces ressources limitées à la promotion du type d'élevage pour lequel il a des avantages en ressources animales et humaines, il accroîtrait ses capacités de financement pour ledit élevage et, partant, sa base de production : il pourrait ainsi mieux tirer partie des économies d'échelle.

Mieux répondre à une demande régionale sans cesse croissante

Encadré 1 – Réduction des coûts de production et gains de productivité des filières animales
Pour mieux répondre à une demande régionale sans cesse croissante, il faudra réduire les coûts de production et accroître la compétitivité des filières animales.

Valoriser les avantages comparatifs permet d'accroître la compétitivité. Par exemple, dans la production d'œufs, la Côte d'Ivoire a des coûts de production de 30 FCFA/œuf, contre 40 FCFA/œuf au Burkina Faso. La Côte d'Ivoire devrait investir davantage dans la production d'œufs, et le Burkina Faso ré-orienter ses ressources vers d'autres types de produits. Ce faisant, la Côte d'Ivoire exploiterait mieux les économies d'échelle et réduirait ses coûts, au bénéfice des consommateurs de la région.



Adopter une démarche à la fois nationale et régionale

Au niveau des États

1. Recentrer les politiques d'accroissement de la productivité animale en mettant l'accent sur ce que chaque pays peut le mieux faire.
2. Améliorer la conduite des animaux afin d'intensifier les productions animales à vocation régionale et d'accroître la compétitivité vis-à-vis des produits extra-régionaux.

Au plan régional

1. Mieux coordonner les politiques nationales afin de valoriser davantage les complémentarités entre les pays.
2. Améliorer les financements des productions animales à vocation régionale afin de soutenir les pays qui ont des capacités d'approvisionnement régional en produits animaux.
3. Mieux coordonner la gestion des ressources communes (pâturage, eau) et des contraintes zoonosologiques.

Entreprendre des stratégies et des actions à court et à moyen termes

Pour mieux valoriser les avantages comparatifs et renforcer l'intégration régionale des productions animales, plusieurs stratégies devront être adoptées. Les principales stratégies et actions à court et moyen termes sont les suivantes :

Au niveau des États

1. Promouvoir l'intégration verticale entre les acteurs du secteur de l'élevage (de la production à la mise en marché des produits) afin d'exploiter efficacement les filières animales.
2. Accélérer la mise en place de nouvelles associations professionnelles (éleveurs, commerçants, transformateurs) et renforcer les capacités des associations existantes afin de faire émerger des interlocuteurs compétents vis-à-vis des gouvernements et des institutions de financement.
3. Investir dans la mise en œuvre de politiques axées sur la production et la transformation.

Au plan régional

1. Mieux coordonner les politiques nationales afin de valoriser davantage les complémentarités entre les pays.
2. Améliorer les financements des productions animales à vocation régionale afin de soutenir les pays qui ont des capacités d'approvisionnement régional en produits animaux.
3. Mieux coordonner la gestion des ressources communes (pâturage, eau) et des contraintes zoonosologiques.

Pour plus de détails, consulter le document complet :
« L'avenir de l'élevage au Sahel et en Afrique de l'Ouest : Potentialités et défis dans la perspective d'un renforcement du marché régional »
disponible sur le site du CSAO: www.oecd.org/sah.



CSAO/OCDE

2 rue André-Pascal – 75775 Paris Cedex 16 – France
Tél. : +33 (0)1 45 24 1982 – Fax : +33 (0)1 45 24 90 31
Site web : www.oecd.org/sah
Contact : SibiriJean.ZOUNDI@oecd.org